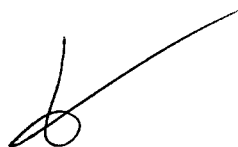


Je certifie que le montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève à : 601.841 € (six cent un mille huit cent quarante et un euros)

Fait à Lesquin, le 05 mai 2011

Alain Falc



Président Directeur Général

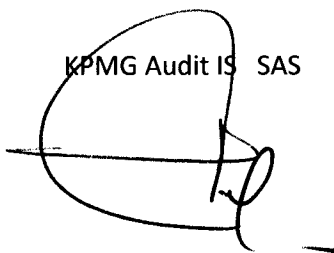
Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées déterminé par la Société figurant sur le présent document et s'élevant à 601.841 € est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Marcq en Baroeul, le 05 mai 2011

Roubaix, le 05 mai 2011

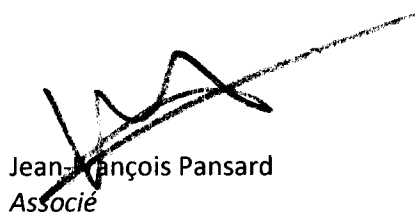
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS SAS



Laurent Prévost
Associé

Fiduciaire Métropole Audit



Jean-François Pansard
Associé